



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2022/2023

### PROCÈS-VERBAL N°28

---

**Réunion du : mardi 13 décembre 2022**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

\*\*\*\*\*

#### TERRAINS

Après avis de la C.R.T.I.S., la Commission autorise le déroulement des rencontres sur les installations sportives suivantes :

- COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE à PARIS
- STADE CHARLES RIGOULOT à PARIS
- COMPLEXE SPORTIF ALAIN MIMOUN à PARIS
- STADE JULES LADOUMEGUE 2 à PARIS

#### SENIORS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F. - 8èmes de finale -

##### 25450625 – VINCENNES CO 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1 du 18/12/2022

Demande de report des 2 clubs au 08 janvier 2023.

Le club de VINCENNES C.O. ayant déjà un match en retard de championnat à jouer le 08/01/2023, la Commission accorde le report de ce match mais à la date du mercredi 11/01/2023 à 20h30.

##### 24450621 – SARCELLES AAS 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 18/12/2022

Demande de report des 2 clubs au 08 janvier 2023.  
Accord de la Commission.

**25450622 – POISSY AS 2 / NEUILLY SUR MARNE SFC 1 du 18/12/2022**

Demande de report des 2 clubs au 08 janvier 2023 à 15h00.  
Accord de la Commission.

**25450620 – GRIGNY US 1 / TRAPPES ES 1 du 18/12/2022**

Cette rencontre aura lieu le samedi 17 décembre 2022 à 18h00.  
Accord des 2 clubs.  
Accord de la Commission.

**SENIORS – CHAMPIONNAT**

**BRETIGNY FOOTBALL C.S. - 500217**

Seniors N3 – coup d'envoi à 14h30 du 01/01/2023 jusqu'au 12/02/2023, sur le stade A. Delaune (honneur) à BRETIGNY SUR ORGE.

**24576874 – BRETIGNY FCS 1 / ULIS CO du 18/12/2022 (N3)**

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

Le match en objet étant positionné le dimanche 18/12/2022 à 15h, nous vous invitons à avancer l'horaire du coup d'envoi au plus tard à 13h (accord des 2 clubs obligatoires) ; à défaut le match sera reporté au 08/01/2023.

Après lecture du courriel de BRETIGNY FCS, la Commission autorise le déroulement du match sur le terrain synthétique n°2 en cas d'impraticabilité du terrain d'honneur.

La Commission demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).

**24555356 – VINCENNES CO 1 / TORCY PVM US 1 du 11/12/20022 (R1/B)**

la Commission,

après lecture de la feuille de match informatisée, du rapport de l'arbitre officiel et des explications fournies par CO VINCENNES et TORCY PVM US,

considérant que l'arbitre a décidé de ne pas faire jouer le match en raison de l'absence de chauffage dans les vestiaires,

considérant que l'absence de chauffage dans les vestiaires, bien que regrettable pour le confort des acteurs du match, ne peut remettre en cause le déroulement d'une rencontre,

Par ces motifs,

**. donne match à jouer le 08/01/2023.**

**Les frais d'arbitrage seront pris en charge par la Ligue de Paris IDF.**

La Commission transmet une copie de la présente décision à la C.R.A..

**24555223 – SAINT DENIS US 1 / ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 du 10/12/2022 (R1/A)**

La Commission,

Après avoir pris connaissance du courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE décide de reporter cette rencontre au 07/01/2023 vu les circonstances exceptionnelles.

**24555488 – OZOIR 77 FC / ST MAUR MASC. VGA du 11/12/2022 (R2/A)**

**Inversion.**

Les rencontres deviennent :

Aller – 24555488 – ST MAUR MASC. VGA le 11/12/2022

Retour – 24555554 - OZOIR 77 FC / ST MAUR MASC. VGA le 14/05/2023

**24556150 – COURCOURONNES FC 1 / ALFORTVILLE US 1 du 11/12/20022 (R3/B)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence de l'équipe d'ALFORTVILLE US, à l'heure du coup d'envoi,

Par ce motif :

. enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé de l'US ALFORTVILLE.

### **ARGENTEUIL RC – 590 534 – R2/D**

#### **RAPPEL**

Suite à la décision de la C.R.D. du 02/11/2022 ayant infligé, à compter du 05/12/2022, une suspension de terrain de 3 matchs fermes à l'équipe d'ARGENTEUIL RC (terrain de repli à 20km de la ville d'ARGENTEUIL), la Commission demande au club d'ARGENTEUIL RC de proposer un terrain de repli pour les 3 matchs suivants :

**24555893 – ARGENTEUIL RC 1 / TRAPPES 1 du 15/01/2023**

**24555921 – ARGENTEUIL RC 1 / PARISIENNE ES 1 du 12/02/2023**

**24555938 – ARGENTEUIL RC 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 26/03/2023**

La Commission précise que, si des matches de Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF ou en retard, s'intègrent dans la liste des matchs ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

## **U20 – CHAMPIONNAT**

### **540587 – NEUILLY O. 20 (R3/E)**

La Commission prend connaissance de la décision de la C.R.D. du 07/12/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe U20 de NEUILLY O. à compter du 01/01/2023.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

Les rencontres concernées sont :

- 24977221 - NEUILLY O. / RED STAR FC du 22/01/2023
- 24977226 – NEUILLY O. / FRANCONVILLE FC du 05/02/2023

### **508864 – TRAPPES E.S. (R2/B)**

La Commission prend connaissance de la décision de la C.R.D. du 01/12/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe U20 de TRAPPES E.S. à compter du 01/01/2023. Le terrain de repli devra être un terrain neutre situé à 20km de la Ville de TRAPPES ;

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

Les rencontres concernées sont :

- 24577796 – TRAPPES E.S. / VERSAILLES 78 FC du 15/01/2023
- 24577828 – TRAPPES E.S. / SEVRES FC 92 du 12/03/2023

### **25069366 – VGA ST MAUR / MITRY MORY FOOT du 18/12/2022 (U20 – R3/B)**

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions régionales avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

Le match en objet étant positionné le dimanche 18/12/2022 à 15h, nous vous invitons à avancer l'horaire du coup d'envoi au plus tard à 13h (accord des 2 clubs obligatoires) ; à défaut le match sera reporté au 08/01/2023.

## **U20 – CHAMPIONNAT FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

#### **1er rappel :**

24975104 – PARIS SPORT CULTURE / PARIS 19 ANTILLAIS du 11/12/2022 (R3/A)

24977211 – MONTMORENCY FC 20 / ILE SAINT DENIS CSM 20 du 11/12/2022 (R3/E)

**U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.  
- 1/16èmes de finale -****25450662 – SENART MOISSY 1 / RACING C.F. du 18/12/2022**

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions régionales avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

Le match en objet étant positionné le dimanche 18/12/2022 à 14h30, nous vous invitons à avancer l'horaire du coup d'envoi au plus tard à 13h (accord des 2 clubs obligatoires) ; à défaut le match sera reporté au 08/01/2023.

**25450656 – CLAYE SOUILLY 1 / VGA ST MAUR 1 du 18/12/2022**

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions régionales avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

Le match en objet étant positionné le dimanche 18/12/2022 à 14h30, nous vous invitons à avancer l'horaire du coup d'envoi au plus tard à 13h (accord des 2 clubs obligatoires) ; à défaut le match sera reporté au 08/01/2023.

**25450664 – MANTOIS FC 78 1 / JOINVILLE RC 1 du 18/12/2022**

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions régionales avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

Le match en objet étant positionné le dimanche 18/12/2022 à 14h30, nous vous invitons à avancer l'horaire du coup d'envoi au plus tard à 13h (accord des 2 clubs obligatoires) ; à défaut le match sera reporté au 08/01/2023.

**25450648 – BRETIGNY FCS 1 / ST DENIS US 1 du 18/12/2022**

Demande de changement d'horaire de BRETIGNY FCS.

Cette rencontre aura lieu à 13h00.

Accord des 2 clubs.

**Accord de la Commission.**

**25450647 – GARENNE COLOMBES AF 1 / SAINT BRICE FC du 18/12/2022**

Demande de changement d'horaire de GARENNE COLOMBES AF pour jouer à 12h00.

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions régionales avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

Le match en objet étant positionné le dimanche 18/12/2022 à 14h30, nous vous invitons à avancer l'horaire du coup d'envoi au plus tard à 13h (accord des 2 clubs obligatoires) ; à défaut le match sera reporté au 08/01/2023.

**25450660 – CELLOIS CS 1 / MONTRouGE FC 92 du 18/12/2022**

Demande de changement d'horaire de MONTRouGE FC 92 pour jouer à 12h00.

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions régionales avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

Le match en objet étant positionné le dimanche 18/12/2022 à 14h30, nous vous invitons à avancer l'horaire du coup d'envoi au plus tard à 13h (accord des 2 clubs obligatoires) ; à défaut le match sera reporté au 08/01/2023.

**U18 – CHAMPIONNAT  
FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1<sup>er</sup> rappel :

24557339 – ETAMPES FC 1 / VILLEJUIF US 1 du 11/12/2022 (R3/A)

### **U18 – CHAMPIONNAT**

#### **24557340 – BAGNEUX COM 1 / MEUDON AS 2 du 18/12/2022 (R3/A)**

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions régionales avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

Le match en objet étant positionné le dimanche 18/12/2022 à 14h, nous vous invitons à avancer l'horaire du coup d'envoi au plus tard à 13h (accord des 2 clubs obligatoires); à défaut le match sera reporté au 08/01/2023.

#### **24557468 – FLEURY 91 FC 2 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 18/12/2022 (R3/B)**

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions régionales avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

Le match en objet étant positionné le dimanche 18/12/2022 à 14h, nous vous invitons à avancer l'horaire du coup d'envoi au plus tard à 13h (accord des 2 clubs obligatoires); à défaut le match sera reporté au mercredi 18/01/2023 à 20h (compte tenu du calendrier de LINAS MONTLHERY E.S.A. encore qualifié en coupe Gambardella et Paris IDF U18).

#### **24556944 – VERSAILLES 78 FC 1 / MEUDON AS 1 du 11/12/20 (R1)**

La Commission reporte cette rencontre au mercredi 18 janvier 2023 à 20h00 (date butoir).

#### **24557734 – VILLETANEUSE CS 1 / ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 du 10/12/2022 (R3/D)**

Après avoir pris connaissance du courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE décide de reporter cette rencontre au 08/01/2023 vu les circonstances exceptionnelles

#### **24557736 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / MACCABI PARIS METROPOLE 1 du 18/12/2022 (R3/D)**

Demande de changement d'horaire de NEUILLY SUR MARNE SFC pour jouer à 15h00.

Compte tenu de la finale de la Coupe du Monde programmée le dimanche 18 décembre 2022 à 16h, la Ligue de Paris IDF ne souhaite fixer aucun match de compétitions régionales avec un coup d'envoi ultérieure à 13h00, et ce, dans le but de permettre à tous les licenciés de pouvoir regarder la finale.

**La Commission émet donc un avis défavorable à ce changement horaire.**

#### **GARENNE COLOMBES AF (R3/A)**

##### **RAPPEL**

Suite à la décision de la C.R.D. du 23/11/2022 ayant infligé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, une suspension de terrain de UN (1) match ferme à l'équipe U18 1 (R3/A) de GARENNE COLOMBES (terrain de repli neutre en dehors des villes de GARENNE COLOMBES et NANTERRE.

La Commission demande au club de GARENNE COLOMBES de proposer un terrain de repli pour le match suivant :

#### **24557479 – GARENNE COLOMBES / ASNIERES FC du 15/01/2023 (R3/B)**

La Commission précise que, si des matches de Coupes ou en retard, s'intègrent dans la liste du match ci-dessus, il sera à prendre en compte dans la purge de la sanction.

#### **BLANC MESNIL SFB 1 (R2/A)**

##### **RAPPEL**

Suite à la décision de la C.R.D. du 16/11/2022 ayant infligé, à compter du 19/12/2022, une suspension de terrain de 3 matchs fermes à l'équipe de BLANC MESNIL SFB (terrain de repli neutre à 20 km de la ville de BLANC MESNIL), la Commission demande au club de BLANC MESNIL SFB de proposer un terrain de repli pour les 3 matchs suivants :

**24557086 – BLANC MESNIL SFB / AC BOULOGNE BILLANCOURT du 22/01/2023**

**24557107 – BLANC MESNIL SFB / ARGENTEUIL RC du 05/02/2023**

**24557118 – BLANC MESNIL SFB / VAL YERRES CROSNE le 12/03/2023**

La Commission précise que, si des matches de Coupes ou en retard, s'intègrent dans la liste des matchs ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

**24557604 – RED STAR FC / FC 93 BOBIGNY BG du 08/01/2022 (R3/C)**

Demande de report au 22 janvier 2022 du FC 93 BOBIGNY BG, avec accord du RED STAR FC, en raison d'un match de Coupe Gambardella.

FC 93 BOBIGNY étant éliminé de la Coupe Gambardella, la Commission émet un avis défavorable à cette demande.

**24557204 – DRANCY JA 2 / CLAYE SOUILLY du 11/12/2022 reporté au 08/01/2023 (R2/B)**

Suite à la qualification de DRANCY JA pour les 1/32èmes de finale de la Coupe Gambardella, la Commission reporte ce match au mercredi 11/01/2023 à 20h.

**24556942 – TORCY PVM 2 / RACING CF 1 du 11/12/2022 reporté au 08/01/2023 (R1)**

Suite à la qualification de TORCY PVM US pour les 1/32èmes de finale de la Coupe Gambardella, la Commission reporte ce match au mercredi 11/01/2023 à 20h.

**U17 – CHAMPIONNAT  
FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1<sup>er</sup> rappel :

24963063 – CHOISY LE ROI AS / VILLENEUVE AC du 11/12/2023 (R2/B)

**U17 - CHAMPIONNAT**

**24603973 – ARGENTEUIL RC / TRAPPES ES du 15/01/2023 (R1)**

Ce match est avancé au 08 janvier 2023.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**24603951 – TRAPPES ES / MONTFERMEIL FC du 27/11/2022 reporté au 18/12/2022 (R1/A)**

Accord des 2 clubs pour reporter le mach au 29/01/2022.

La Commission ne peut accepter cette date de report (ultérieure à la fin des matches allers).

Seul un report du match au 08/01/2023 pourra être accepté.

A défaut d'accord des 2 clubs, le match restera fixé au 18/12/2022.

**24963058 – BOISSY SOUS ST YON / FONTENAY SOUS BOIS US du 11/12/20022 (R2/B)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence de l'équipe de FONTENAY SOUS BOIS US, à l'heure du coup d'envoi,

Par ce motif :

. enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé de l'US FONTENAY SOUS BOIS.

**24963059 – LINAS MONTLHERY ESA / SUCY FC du 11/12/2022 (R2/B)**

Courriel de SUCY FC du 10/12/2022, avec en copie au club de LINAS MONTLHERY ESA indiquant son forfait sur ce match

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel,

. enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de SUCY FC.

**24963062 – VILLENEUVE ABLON / AC BOULOGNE BILLANCOURT AC du 11/12/2022 (R2/B)**

**Inversion.**

Les rencontres deviennent :

Aller – 24963062 – AC BOULOGNE BILLANCOURT / VILLENEUVE ABLON le 11/12/2022

Retour – 24963128 - VILLENEUVE ABLON / AC BOULOGNE BILLANCOURT AC le 14/05/2023

**U16 - CHAMPIONNAT****24572258 - ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / MONTROUGE FC 92 du 11/12/2022 (R2/B)**

Après avoir pris connaissance du courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE décide de reporter cette rencontre au 08/01/2023 vu les circonstances exceptionnelles.

**24572510 – CORMEILLAIS ACS 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 27/11/2022 à rejouer le 18/12/2022.**

Courriel de CORMEILLAIS ACS demandant le report du match.

Vu le motif invoqué, accord le report du match au 08/01/2023.

**U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF****Rappel du calendrier des tours :**

**1/8<sup>èmes</sup> de Finale** : samedi 28 janvier 2023

**1/4 de Finale** : samedi 18 mars 2023

**1/2 Finales** : samedi 22 avril 2023

**Finale** : samedi 10 juin 2023

**U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF****Rappel calendrier :**

1/8<sup>èmes</sup> : le samedi 28 janvier 2023

1/4 : le samedi 18 mars 2023

1/2 : le samedi 22 avril 2023

Finale : le samedi 10 juin 2023

**Tirage au sort des 1/8<sup>èmes</sup> de Finale :**

Matches à jouer le samedi 28 janvier 2023

En cas de terrain indisponible, le match est inversé en l'absence de terrain de repli

Désignation d'un arbitre à la charge du club recevant.

**Tirage au sort disponible sur le site internet de la LPIFF :****CDM – CHAMPIONNAT****24571194 – MONTSOULT BAILLET US / MINHOTOS DE BRAGA du 04/12/2022 reporté au 18/12/2022 (R1)**

Demande de report au 26 février 2023, de MINHOTOS DE BRAGA, avec accord de MONTSOULT BAILLET, en raison en raison des vacances d'hiver.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre à la date du 18 décembre 2022.

La Commission précise qu'il est possible de reporter ce match au 08/01/2023 avec l'accord des 2 clubs.

**24571463 – CHAMPS SUR MARNE AS / VAL D'EUROPE du 11/12/2022 (R2/B)**

La Commission reporte cette rencontre au 29 janvier 2023.

**24571331 – RELAIS CREOLE / ERMONT AMS. du 11/12/2022 (R2/A)**

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,  
Considérant l'absence de l'équipe de l'AMS ERMONT, à l'heure du coup d'envoi,

Par ce motif :

. enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé de l'AMS ERMONT.

<b>CDM – CHAMPIONNAT FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES</b>
--

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1<sup>er</sup> rappel :

24571332 – GARGES LES GONESSE FCM / DRANCY FC le 11/12/2022 (R2/A)

24571597 – CASTANHEIRA PARIS AS / BEYNES FC le 11/12/2022 (R3/A)

24571727 – PARISIENNE ES / ST PRIX ES du 11/12/2022 (R3/B)

24571864 – DOURDAN S. / ST ARNOULT FC 78 du 11/12/2022 (R3/C)

24571994 – LA SERBIE AS / MACCABI CRETEIL FC le 11/12/2022 (R3/C)

<b>ANCIENS – CHAMPIONNAT</b>
------------------------------

**24604131 - ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / FLEURY FC 1 du 11/12/2022 (R1)**

Après avoir pris connaissance du courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE décide de reporter cette rencontre au 08/01/2023 vu les circonstances exceptionnelles

**24604390 – WISSOUS FC / NANTERRE ES du 11/12/2022 (R2/B)**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel indiquant une erreur de saisie sur le résultat,

Entérine le score ci-dessous :

WISSOUS FC : 1 but

NANTERRE ES : 2 buts